



Lutte contre la fraude

> Bercy 5 mai 2009





Lutte contre
la fraude

Quelles directions dans la lutte contre la fraude ?

1. Connaissance statistique
2. Indicateurs d'activité et de moyens
3. Outils juridiques
4. Connaissances pratiques des fraudes
5. Echanges d'informations
6. Pratiques homogènes sur le terrain



1. Connaissance statistique de la fraude

- Rapport du Conseil des Prélèvements Obligatoires (CPO)
- Sortir du fantasme : la lutte contre la fraude supprimerait les déficits
- Donner sa juste place : un outil de justice sociale avec rendement financier
- Ensemble des acteurs s'y attaque

2. Des objectifs et des indicateurs de lutte contre la fraude pour tous

- Un renforcement du volet de lutte contre la fraude dans les Conventions signées entre l'Etat et les caisses de sécurité sociale (COG) et dans les contrats de performance
- Une mise en place d'indicateurs de suivi: indicateurs de moyens, d'activité et de résultats



3. Des outils améliorés

- Des textes juridiques complétés et renforcés
 - Flagrance fiscale
 - Droit de communication
 - Décret train de vie
 - Redressement forfaitaire en matière de travail illégal, sanctions plancher en cas de fraude à l'assurance maladie...

- Utilisation accrue de ces outils et reporting



L'exemple de la fraude aux cotisations retraite avec les carrières longues

- Une « zone grise » mal sécurisée : possibilité d'acquérir des trimestres de retraite dans le cadre des « carrières longues » à peu de frais, avec des déclarations sur l'honneur
- Suite à une mission IGAS-IGF, un réexamen des dossiers ouverts dans ce cadre (14 000 dossiers)
- Des règles mieux encadrées : circulaire du 23 janvier 2008, décret d'août 2008 sur le tarif de rachat, LFSS 2009 pour limiter les droits acquis avec des attestations sur l'honneur
- Résultat : une diminution de 60% du nombre de régularisations de carrière dès 2008 (80 millions d'euros d'économies en 2009 et 110 en 2010)

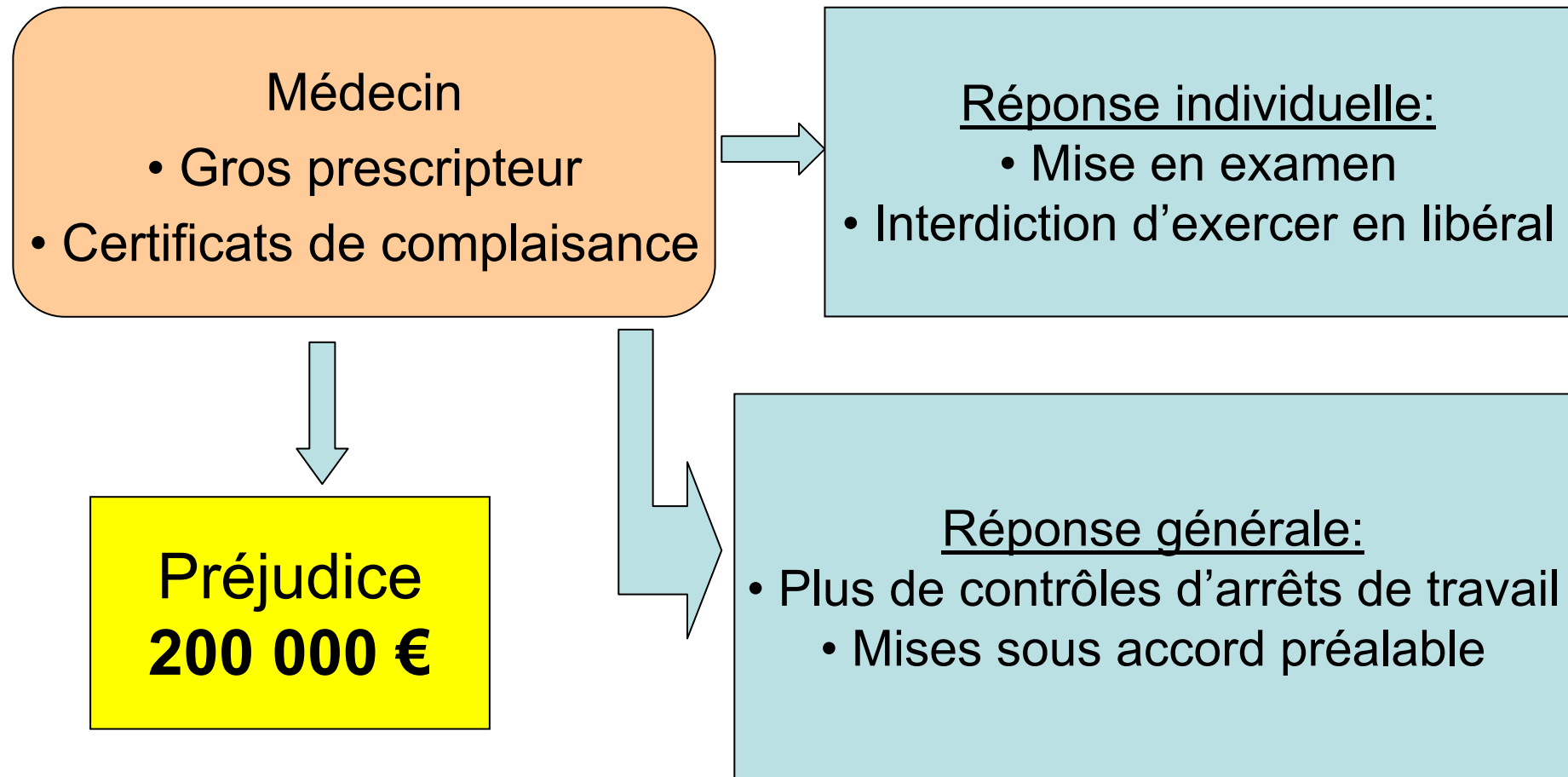


4. Typologie des fraudes

- Pourquoi une typologie ?
 - . Améliorer la connaissance pour ne pas être en retard sur les fraudeurs
 - . Professionnaliser les outils en adaptant l'arsenal réglementaire et législatif à l'évolution des processus de fraude

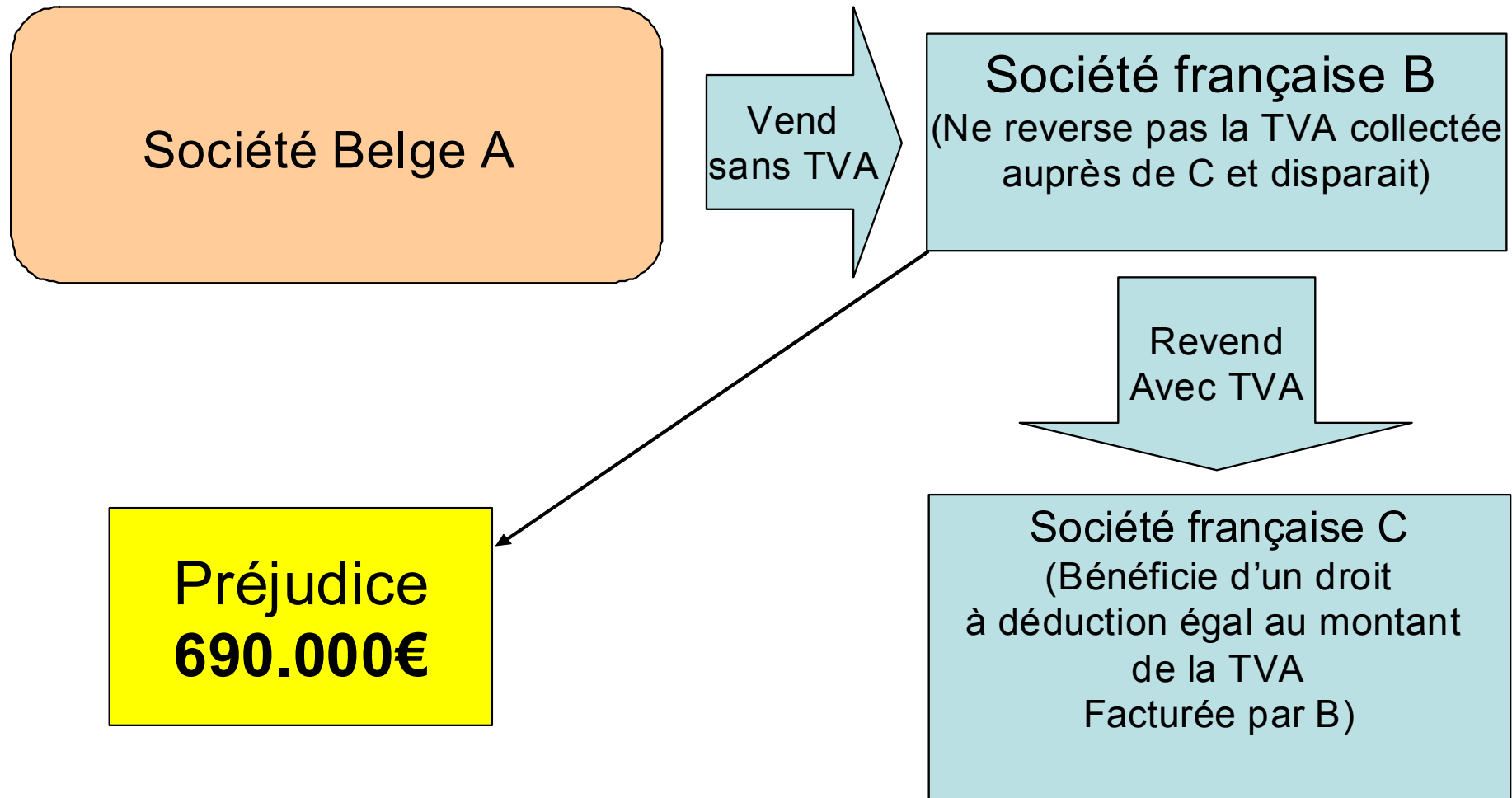


Utilisation de la typologie des fraudes





Utilisation de la typologie des fraudes

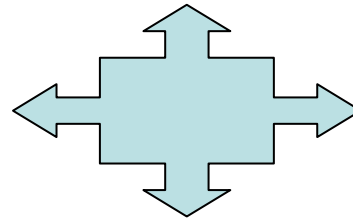




5. Des échanges d'information accrus

Accès élargis
Pour consultation
De bases de données

Plus de signalements
6562 (+ 30%)



Rapprochements
de fichiers

Fichier national unique à
partir de fichiers locaux
(RNB de la CNAF)



6. Evolution de l'organisation sur le terrain

- Une mise en place des comités locaux opérationnelle sur tout le territoire
- Depuis octobre 2008 : plus de 300 réunions se sont tenues et 120 groupes de travail fonctionnent
- La multiplication des signalements entre les interlocuteurs sur le terrain
- Travail en concertation avec la Chancellerie